



République Française
Département SEINE ET MARNE
Commune de Bourron Marlotte

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/12/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	17	23

Vote		
A l'unanimité		
Pour : 23		
Contre : 0		
Abstention : 0		

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE
Le : 11/12/2024
Et
Publication ou notification du :
11/12/2024

L'an 2024, le 10 Décembre à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Bourron Marlotte s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur VALENTE Vitor, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 27/11/2024 et affichés à la porte de la Mairie le 27/11/2024.

Présents : M. VALENTE Vitor, Maire, M. BOUILLETTE Lionel, M. BREGERE-MAILLET Jean, Mme BRUDER-CAUQUIL Marie-Claude, M. BUIRON Alain, Mme CERCEAU Christelle, M. COLAS Christophe, M. GANDON Jean-Charles, Mme GREMY Dominique, M. HAGARD Stéphane, Mme HAMEL Catherine, Mme LAVAUZELLE Laurence, Mme LOTT Myriam, Mme MOURICHON Véronique, Mme PACTON Stéphanie, Mme PAYAN Chantal, M. PETIT Yves

Excusé(s) ayant donné procuration : M. BALOUZAT Alain à Mme PACTON Stéphanie, M. CAPOIS Guillaume à M. VALENTE Vitor, M. DE FARIA CASTRO Custodio à M. HAGARD Stéphane, Mme DUWEZ Nathalie à Mme CERCEAU Christelle, M. KECK Frédéric à Mme LOTT Myriam, Mme SCHAPPACHER Karine à Mme MOURICHON Véronique

A été nommé(e) secrétaire : Mme PACTON Stéphanie

C2024_52 – Renouvellement du Projet Éducatif Territorial/Plan Mercredi

Monsieur le Maire rappelle que le Projet Éducatif Territorial/Plan Mercredi (PEdT/PM) 2021 – 2024 avait obtenu un avis favorable de la commission du 5 juillet 2021 du Service Départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux sports. Ce projet propose des solutions et des financements pour faciliter l'organisation des accueils de loisirs.

Afin de renouveler la convention qui a pour objet de déterminer les modalités d'organisation et les objectifs éducatifs des activités périscolaires mises en place dans le cadre d'un projet éducatif territorial et d'un plan mercredi pour les enfants scolarisés à Bourron Marlotte, il y a lieu de présenter un nouveau projet pour 3 ans à compter de 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide** à l'unanimité :

- **D'approuver** le renouvellement du PEdT / Plan Mercredi pour la période 2025 – 2027,
- **D'approuver** les termes du projet à conclure avec les services de l'État, la Préfecture de Seine-et-Marne et son service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport et avec la Caisse d'Allocations Familiale (CAF).
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer cette convention et tout document s'y afférent.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Secrétaire de séance,
Stéphanie PACTON

A Bourron-Marlote, le 11/12/2024

Le Maire,
Vitor VALENTE





BOURRON-MARLOTTE

MAIRIE DE BOURRON-MARLOTTE
135, Rue du Général de Gaulle
77780 BOURRON-MARLOTTE

Tél : 01 64 45 58 50
Fax : 01 64 45 61 32
mairie@bourronmarlotte.fr

Renouvellement du Projet Éducatif Territorial Plan Mercredi 2025 – 2027

Porteur du Projet

Victor VALENTE,
 Maire de la commune de Bourron-Marlotte
 135, Rue du Général de Gaulle
 77780 BOURRON-MARLOTTE
 01 64 45 58 50
 mairie@bourronmarlotte.fr

I. GOUVERNANCE

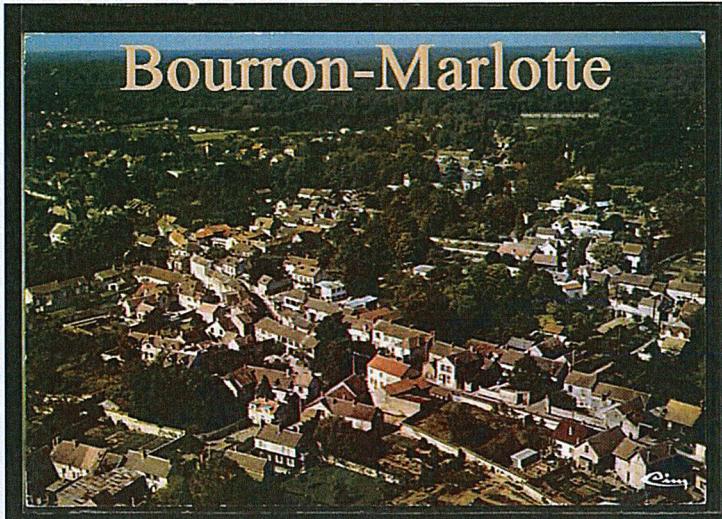
Membres du comité de pilotage :

Le comité de pilotage est placé sous l'autorité de Monsieur le Maire, Victor VALENTE et se compose comme suit :

- ⇒ Nathalie DUWEZ, Maire-Adjointe aux Affaires Scolaires, Jeunesse & Petite Enfance,
- ⇒ Delphine BRUNET, Directrice de l'école Maternelle,
- ⇒ Véronique PASQUIOU, Directrice de l'école Élémentaire,
- ⇒ Les représentants titulaires des parents d'élèves délégués des deux écoles,
- ⇒ Joëlle KERHERVÉ, Directrice Générale des Services,
- ⇒ Maud VERGER, Directrice de l'Accueil Collectif de Mineurs Laëtitia MAUREL, Agent chargé des Affaires Scolaires.

Organisation du comité de pilotage :

- ⇒ Conseils d'écoles trimestriels,
- ⇒ Conseils des parents d'élèves délégués trimestriels,
- ⇒ Conseil Municipal des enfants délégués mensuels,
- ⇒ Réunions mensuelles de la commission des Affaires Scolaires, Jeunesse & Petite Enfance,
- ⇒ Réunions de coordination hebdomadaires entre élus et agents,
- ⇒ Réunions hebdomadaires du service Animation,
- ⇒ Réunions de Services mensuelles.



II. HISTORIQUE

Ce Projet Éducatif Territorial / Plan Mercredi a formalisé l'engagement des différents partenaires (*les Directrices des écoles, la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau, la CAF, le Conseil Départemental et l'Éducation Nationale, le Service Départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux Sports, les agents du service animation de la commune, les différentes associations sportives, artistiques et culturelles*) et a permis à tous les acteurs de se coordonner afin d'organiser des activités éducatives de qualité et d'assurer la mise en œuvre de leurs interventions sur l'ensemble des temps de vie des enfants.

Le projet éducatif territorial (*PEdT*) a favorisé la diversité des offres d'activités périscolaires et extrascolaires.

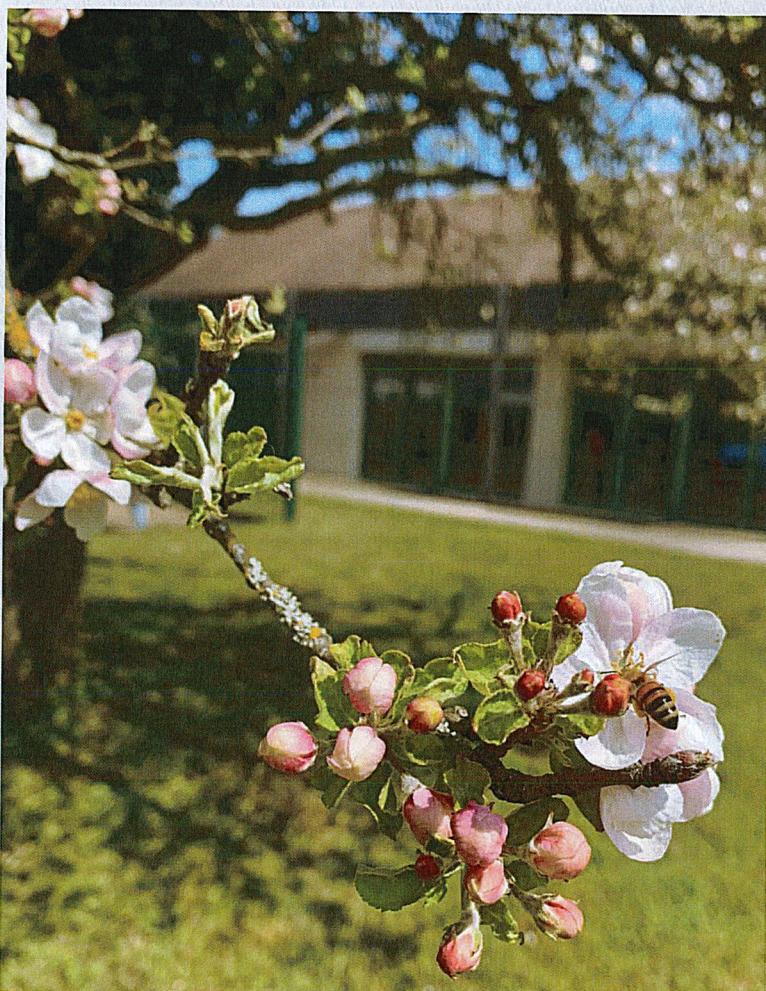
La signature de la convention permet désormais d'accueillir, 28 enfants de moins de 6 ans et 36 enfants de 6 ans et plus.

Il avait pour objectif de :

- Développer les activités artistiques
- Développer les activités culturelles
- Développer les activités sportives
- Développer le « jouer ensemble »
- Développer le « jouer seul »
- Développer les actions écocitoyennes

Avec des Équipements Collectifs à disposition

- ⇒ L'école Maternelle « Charles Moreau-Vauthier »
- ⇒ L'école Élémentaire « Jules Renard »
- ⇒ La bibliothèque municipale
- ⇒ Le terrain de foot
- ⇒ Les courts de tennis
- ⇒ Le gymnase
- ⇒ Le skate-park
- ⇒ Les aires de jeux
- ⇒ La salle des fêtes et l'espace Renoir
- ⇒ L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement



III. BILAN - RETOUR D'EXPERIENCE

A) – Organisation du Comité de Pilotage

Afin de pouvoir renouveler le PEdT - Plan Mercredi, il est important d'en évaluer l'organisation.

Conseils d'écoles

Lors des conseils d'écoles, maternelle et élémentaire, les projets péri et extrascolaires sont déclinés en fonction des projets d'écoles.

La programmation des activités est réalisée par l'équipe d'animation.

Difficulté : Les deux écoles n'étaient ni sur les mêmes projets, ni sur le même rythme.

Perspectives : Harmoniser les projets pour créer une unité plus importante, plus impactante. Se fixer un même objectif pour les deux écoles aura pour but de moins s'éparpiller et de mutualiser les actions.

Pour palier ce disfonctionnement, un temps d'échange entre Agents et Directrices, devra être instauré.

Conseils des Parents d'Élèves Délégues

On présente aux parents d'élèves délégués :

- Le fonctionnement et l'organisation de l'accueil péri et extra-scolaire,
- Les champs d'actions,
- Les projets et leurs bilans

Ce temps d'échange avec les parents délégués priviliege l'écoute portée aux familles et à leurs préoccupations.

Il permet également de collecter des idées pour alimenter le PEdT.

Conseils Municipaux des Enfants Délégues

C'est à l'occasion de ces conseils que les enfants mettent en œuvre leur programme de campagne.

Ils sont entendus par les élus de la commission scolaire et travaillent ensemble sur la faisabilité des actions proposées.

Commission Scolaire, Jeunesse & Petite Enfance

Après avoir récolté des Directrices d'écoles, des parents d'élèves délégués et des enfants les projets qui devront être portés, les élus sélectionnent et étudient la réalisation de ces projets.

Réunions de coordination (élus / agents)

La Maire-Adjointe aux Affaires Scolaires, Jeunesse & Petite Enfance et la Directrice de l'Accueil Collectif de Mineurs se rencontrent hebdomadairement, ce qui permet de regrouper les informations et déterminer les plans d'actions.

Puis, chacune en ce qui la concerne, restitue les projets et les fait valider.

Perspectives : Élargir le nombre de participant à ces réunions afin d'une part, de prévoir les inscriptions budgétaires nécessaires et d'autre part, d'accélérer le processus de mise en place des actions.

B) – Mise en place d'Outils Communs

L'agent chargé de gérer les affaires scolaires détient un poste clé qui favorise les liaisons administratives, tant au niveau de l'élue de référence, du service animation, des directrices d'écoles qu'au niveau des parents d'élèves.

Il centralise les inscriptions aux diverses activités péri et extra-scolaires qu'offre la collectivité, fait circuler les informations via un logiciel prévu à cet effet et dispatche les instructions dans les services concernés.

C) – Modalités de pilotage, ce qui pose questions

Les freins, les limites rencontrés dans la mise en œuvre du pilotage partagé du PEdT.

Quelques dysfonctionnements ont été identifiés et ralenti la mise en œuvre du pilotage partagé.

- La difficulté de réunir tous les membres du comité de pilotage compte tenu des disponibilités des uns et des autres. Il a fallut diviser le groupe et assurer la restitution des échanges.
- Les projets d'école n'étaient pas sur la même année de réalisation et donc pas sur les mêmes objectifs.

L'atteinte des objectifs du Plan Mercredi

Les objectifs n'ont pas été clairement identifiés lors de la mise en place du Plan Mercredi.

C'est après avoir effectué le bilan des activités qui ont été réalisées, qu'elles ont été identifiées comme faisant écho aux projets d'écoles.

L'implication des parents.

Les parents ont pu s'exprimer tous les trimestres, lors des conseils des parents d'élèves délégués et/ou des conseils d'école.

En fin de séance, il leur est alloué un « temps de parole ». Tous les sujets peuvent être abordés mais ils doivent avoir été soumis en amont et doivent s'accorder avec l'ordre du jour.

Les questions qui demandent une plus grande attention sont reportées sur le conseil d'école ou de parents d'élèves délégués suivant.

D) - Organisation et Qualité des Activités Proposées

Rappel de la Charte Qualité

La charte qualité « Plan Mercredi » invite à structurer l'accueil de loisirs du mercredi autour de 4 axes :

- Articulation des activités périscolaires avec les enseignants,
- Accessibilité et inclusion de tous les enfants en particulier, les enfants en situation de handicap,
- Ancrage du projet dans le territoire,
- Qualité et diversité des activités.



Organisation

Des passerelles entre temps scolaire et périscolaire

Plusieurs initiatives ont été mises en place pour créer des passerelles entre le temps scolaire et périscolaire.

Projets communs : Des projets éducatifs intégrant à la fois les enseignants et les animateurs périscolaires ont pu être développés.



Thèmes communs : Les thèmes abordés en classe ont pu être prolongés durant les activités périscolaires.

Espaces partagés : Des espaces comme les jardins pédagogiques, la bibliothèque ou le gymnase ont souvent été utilisés pendant et après les heures de classe. Cela a permis une continuité dans l'apprentissage et l'utilisation des ressources.

Temps de concertation communs : Des réunions régulières entre enseignants et animateurs périscolaires ont été organisées pour coordonner les activités et assurer une cohérence éducative. Cela a permis de mieux répondre aux besoins des enfants et de créer un environnement d'apprentissage harmonieux.

Le déroulement global de la journée adapté aux besoins des enfants

L'adaptation du déroulement de la journée aux besoins des enfants est une priorité.

Continuité de la prise en charge : Les enfants sont pris en charge de manière continue par les mêmes encadrants tout au long de la journée. Les enseignants, animateurs périscolaires et autres personnels éducatifs travaillent ensemble pour assurer une transition fluide entre les activités scolaires et périscolaires.

Horaires flexibles : Les horaires des activités périscolaires sont souvent conçus pour s'adapter aux rythmes biologiques des enfants, avec la possibilité de déposer son enfant entre 7h00 et 9h00 et de venir le récupérer entre 16h30 et 19h00 et un accueil à la demi journée les mercredis.

Activités variées : Les activités proposées sont diversifiées pour répondre aux intérêts et aux besoins des enfants, qu'elles soient libres ou dirigées, qu'il s'agisse de sport, d'art, de sciences ou de jeux. Cela permet de maintenir leur engagement et leur motivation tout au long de la journée.

Ces mesures visent à créer un environnement harmonieux et cohérent pour les enfants, favorisant leur bien-être et leur développement global.



La mobilisation des partenaires locaux dans la mise en œuvre concrète du PEdT

Union des acteurs locaux : La constitution d'un comité de pilotage regroupant les responsables des services communaux, les associations locales, les représentants des parents, les directeurs d'école et les élus locaux, a permis de créer un partenariat.

Réalisation d'un diagnostic partagé : L'établissement d'un état des lieux des activités éducatives existantes, des locaux disponibles, et des compétences mobilisables sur le territoire.

Définition d'objectifs communs : Travail en partenariat pour déterminer les objectifs éducatifs du PEdT, en lien avec les projets d'école et les besoins spécifiques des enfants.

Formalisation des engagements : Rédaction de conventions d'utilisation des locaux qui permet clarifier les modalités de collaboration et d'utilisation des ressources.

Prévision de temps de concertation réguliers : Réunions régulières pour assurer la coordination et l'ajustement des actions mises en place.

Mobilisation des ressources financières : Aides financières identifiées et sollicitées comme celles de la CAF, pour soutenir les activités périscolaires et extrascolaires.

Implication des enfants et des familles : Consultation des enfants et leurs familles pour recueillir les besoins et les attentes afin de les intégrer dans le projet.

Ces étapes ont permis de créer un environnement éducatif cohérent et enrichissant pour les enfants, en mobilisant toutes les ressources et compétences disponibles sur le territoire.

Ressources locales mobilisées

Associations locales : Les associations sportives et culturelles jouent un rôle clé en proposant des activités périscolaires et extrascolaires.

Services municipaux : Les services communaux, comme les services techniques, le service administratif... impliqués pour fournir des infrastructures et du personnel.

Parents et familles : Les parents sollicités pour participer à des activités ou pour apporter leur expertise dans certains domaines.

Établissements scolaires : Les écoles qui mettent à disposition leurs locaux et collaborent avec les animateurs périscolaires pour assurer une continuité éducative.

Collectivités territoriales : Les conseils municipaux et départementaux qui fournissent des financements et des ressources logistiques pour soutenir les activités du PEdT.

Partenaires institutionnels : Des organismes comme la Caisse d'Allocations Familiales (*CAF*) et la Mutualité Sociale Agricole (*MSA*) ont pu apporter un soutien financier et technique.



Accueil Périscolaire

PÉRIODE SCOLAIRE - EFFECTIFS

	APS MATIN	APS SOIR	MERCREDI
- de 6 ans	28	28	20
+ de 6 ans	36	36	28
TOTAL	64	64	48

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE Période Scolaire

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi			Mercredi
<i>Matin</i> 7h00 – 8h30	<i>Soir</i> 16h30 – 19h00	<i>Études</i> 16h30 – 18h00	<i>Journée</i> 7h00 – 19h00
<i>Pause Méridienne</i> 11h30 – 13h30		<i>APS</i> 18h00 – 19h00	<i>Matin</i> 7h00 – 13h30 <i>Après-midi</i> 13h30 – 19h00

Accueil Extrascolaire

PÉRIODE VANCANCES - EFFECTIFS

	AES du LUNDI au VENDREDI
- de 6 ans	24
+ de 6 ans	36
TOTAL	60

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE Période Petites et Grandes Vacances

Lundi – Mardi – Mercredi - Jeudi – Vendredi

7h00 – 19h00

Qualité des activités

La qualité des animations et des projets développés dans le cadre du Projet Éducatif Territorial (*PEdT*) a été généralement en adéquation avec les objectifs fixés.

1. Qualité des animations : Les activités ont été conçues pour répondre aux besoins éducatifs et de développement des enfants. Elles ont souvent été évaluées en continu pour mesurer leur efficacité, leur pertinence et leur impact sur les enfants avec des indicateurs qualitatifs et quantitatifs.

2. Diversité des animations : Le *PEdT* a favorisé une grande diversité d'activités pour répondre aux intérêts variés des enfants. Cela a permis de réaliser des activités sportives, culturelles, artistiques, scientifiques ainsi que des ateliers de sensibilisation abordant différentes thématiques comme l'écologie ou la citoyenneté. Cette diversité a permis aux enfants de découvrir et de développer de nouvelles compétences et passions.

3. Adaptation aux besoins des enfants: Les activités ont été adaptées aux rythmes et aux besoins des enfants. Ils ont été souvent concertés pour intégrer des moments dirigés mais aussi des moments de détente et de jeux libres à certaines périodes de la journée.

4. Inclusion et mixité : Le *PEdT* a mis un accent particulier sur l'inclusion de tous les enfants, y compris ceux en situation de handicap ou surtout à besoins particuliers. Des activités spécifiques et des aménagements ont été prévus pour favoriser la participation de tous.

Ces éléments montrent que les projets et les animations développés dans le cadre du *PEdT* sont non seulement diversifiés mais également de qualité, alignés avec les objectifs éducatifs et les besoins des enfants.

Le rythme des enfants pris en compte en fonction des différentes tranches d'âges : Le rythme des enfants a été soigneusement pris en compte dans le cadre du Projet Éducatif Territorial (*PEdT*), en fonction des différentes tranches d'âges.

Fatigabilité : Les activités ont été adaptées aux capacités de concentration et d'énergie des enfants. Par exemple, les plus jeunes ont pu bénéficier de périodes de repos plus fréquentes et de temps calmes pour éviter la surcharge.

Amplitude horaire : Les horaires des activités périscolaires ont été conçus pour ne pas être trop longs, permettant aux enfants de rentrer chez eux à une heure raisonnable. Cela aide à prévenir la fatigue excessive et à respecter les besoins de sommeil des enfants.

Alternance des temps d'activité et des temps de repos : Les journées ont été structurées de manière à alterner les moments d'activités intenses avec des périodes de repos et de détente. Cela a permis aux enfants de récupérer, de rester attentifs et engagés tout au long de la journée.

Temps libre : Des moments de jeux libres ont été intégrés dans l'emploi du temps pour permettre aux enfants de se détendre et de socialiser à leur rythme. Ces périodes sont essentielles pour leur bien-être et leur développement social.

Temps calme : Des activités calmes, comme la lecture ou des ateliers de relaxation ont été proposées pour aider les enfants à se détendre et à se recentrer. Ces moments sont particulièrement importants après des activités plus dynamiques.

Ces mesures visent à créer un environnement équilibré et respectueux des besoins des enfants, favorisant leur bien-être et leur développement harmonieux.

E) – Prise en Compte des Publics

Fréquentation

La fréquentation a-t-elle augmenté ?

Fournir un état des fréquentations sur la période de validité du PEdT du nombre d'enfants différents accueillis le mercredi.

Oui la fréquentation est en constante augmentation, l'accueil du mercredi affiche + 37 % entre 2021 et 2024 et + 20 % pour celui de l'accueil périscolaire, matin et soir.

	ANNEES	NBRE ENFANTS		TOTAL	% évolution	
MERCREDIS	2021	- 6 ans	185	429	37%	
		+ 6 ans	244			
	2022	- 6 ans	221	570		
		+ 6 ans	349			
	2023	- 6 ans	229	612		
		+ 6 ans	383			
	2024	- 6 ans	233	679		
		+ 6 ans	446			
PERISCOLAIRE MATIN ET SOIR	2021	matin	467	1 414	20%	
		soir	947			
	2022	matin	584	1 677		
		soir	1 093			
	2023	matin	636	1 817		
		soir	1 181			
	2024	matin	625	1 767		
		soir	1 142			

Pour quels motifs, selon vous, certains enfants ne fréquentent-ils pas le péri-scolaire du mercredi ?

- Motif financier
- Refus / désintérêt des parents
- Pas de besoin de prise en charge exprimé par les parents
- Manque de places disponibles pour accueillir ces enfants

Les enfants ne fréquentent pas l'accueil périscolaire du mercredi pour plusieurs raisons :

- ➔ Pas besoin de prise en charge exprimée par les parents
- ➔ Fréquentation des Activités périscolaires associatives
- ➔ Manque de places disponibles pour accueillir les enfants
- ➔ Désintérêt des enfants pour les activités dirigées proposées.
(exemple : multisports)

Enfants à besoins particuliers

Avez-vous un engagement particulier pour favoriser l'accès des enfants en situation de handicap, tant dans le temps scolaire que périscolaire ?

Combien d'enfants estimez-vous avoir accueilli ?
Sur la période écoulée.

Il n'y a pas d'engagement particulier mais les établissements scolaires donnent la possibilité de le faire. Des AESH ont été attribuées sur le temps scolaire et en pause méridienne.

Trois enfants ont été accueillis durant la période écoulée.

Implication des mineurs

<p>Existe-t-il des outils, des moments ou des lieux pour que l'enfant s'exprime sur l'organisation et les propositions d'animations ?</p>	<p>Les enfants peuvent s'exprimer sur l'organisation globale des services péri et extrascolaire à travers leurs représentants qui ont été élus au Conseil Municipal des enfants.</p> <p>Ils sont au nombre de 12 et la parité est respectée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 enfants de CE2 • 4 enfants de CM1 • 6 enfants de CM2 <p>Il se réunissent au minimum une fois par mois et participent aux évènements citoyens (<i>commémorations diverses</i>) mais aussi, aux diverses manifestations organisées par la commune.</p>
---	--

F) – Encadrement

PÉRIODE SCOLAIRE

	APS MATIN	APS SOIR	MERCREDI
- de 6 ans	2	2	2
+ de 6 ans	2	2	2
Directrice	1	1	1
TOTAL	5	5	5

PÉRIODE VACANCES

- de 6 ans	3
+ de 6 ans	3
Directrice	1
TOTAL	7

L'équipe d'encadrement est intergénérationnelle de 30 à 60 ans et mixte, un homme, quatre femmes.

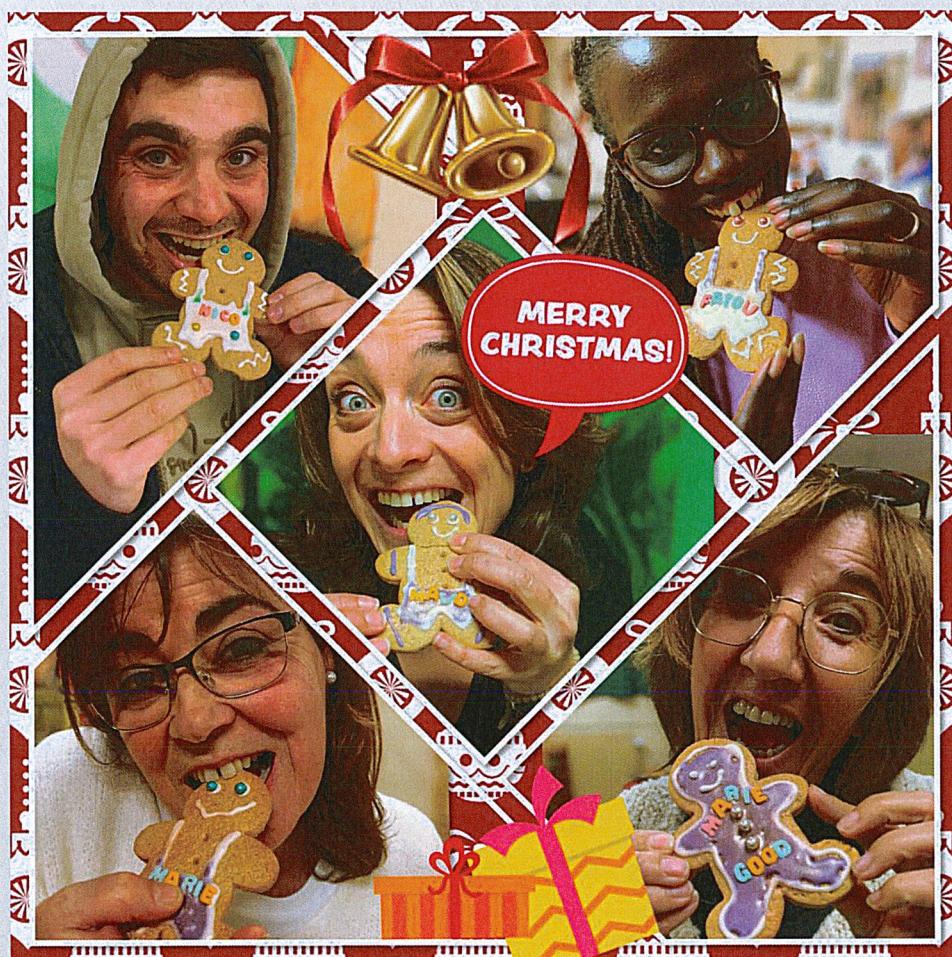
Elle est fixe sur tous les temps périscolaires pour améliorer le suivi de l'enfant et les agents sont titulaires de la Fonction Publique Territoriale à temps pleins.

Certains sont diplômés BEATEP, d'autres BEESAPT et tous BAFA et bénéficient de formations tout au long de l'année.

C'est une équipe complémentaire selon des activités :

- Physique et sportives,
- Manuelles,
- Expression corporelle,
- Grands jeux...

Cette équipe est renforcée au moment des vacances scolaires par des stagiaires BAFA, en privilégiant les jeunes de la commune qui suivent cette formation.



IV. RENOUVELLEMENT PEdT – PLAN MER-CREDI

Les objectifs du PEdT / Plan Mercredi 2021 – 2024 ont été atteints et appréciés par tous les acteurs. D'ailleurs, depuis la rentrée scolaire 2022, la collectivité s'est dotée d'un Assistant de Conservation affecté à la bibliothèque municipale, ce qui a permis d'intégrer de nouvelles actions aux projets d'école.

La cohésion entre les services communaux, les services extérieurs comme la CAPF et les communes voisines, les écoles et les associations, motive la collectivité à renouveler le PEdT – Plan Mercredi, qui reprendra les mêmes objectifs.

Fort de cette première expérience, ce PEdT – Plan Mercredi sera approché différemment.

Comme évoqué en première partie du document, les principaux points à améliorer sont la concertation, les objectifs, l'organisation et la transversalité.

En effet, il faut éviter de s'éparpiller et identifier, à chaque rentrée scolaire, ce qui relève du PEdT – Plan Mercredi et ce qui ne le concerne pas.

C'est pourquoi, afin d'assurer une bonne coordination, la mise en place des activités sera confiée à la Directrice de l'Accueil Collectif des Mineurs, qui sera chargée de faire fonctionner ce PEdT – Plan Mercredi.

En accord avec l'Adjointe aux affaires scolaires, jeunesse & petite enfance, elle établira la liste des actions à mener après concertation avec chaque partie prenante, en fera le suivi et le bilan.

C'est ce qu'envisage de mettre en place la collectivité pour améliorer le fonctionnement du prochain PEdT.

Les Activités qui seront Proposées

Les activités seront toujours conçues dans une logique de loisirs et de découverte. Elles relèvent de thématiques diversifiées (*culturelles, sportives, citoyennes, environnementales...*)

Elles seront complémentaires à celles menées par la famille et l'école.

Elles reposeront sur une approche ludique et récréative en lien avec les projets d'école et à visée éducative.

Quelles que soient les activités proposées elles seront toujours conçues dans une logique de loisirs et de découverte veillant aux rythmes de vie des enfants. Elles répondront à leurs besoins et leurs envies.

Perspectives

1. Renforcement de la continuité éducative

Assurer une meilleure fluidité entre les différents temps éducatifs (scolaire, périscolaire, extrascolaire) pour offrir un parcours plus cohérent et complémentaire aux enfants.

Stratégies concrètes :

- Coordination entre les acteurs éducatifs : Encourager une communication régulière et structurée entre les enseignants et les responsables des activités péri et extrascolaires.
 - o *Exemple : Réunions de planification communes et échanges d'informations sur les besoins et les progrès des enfants.*
- Projets éducatifs intégrés : Développer des projets qui s'étendent sur les différents temps éducatifs.
 - o *Exemple : Un projet scientifique commencé en classe pourrait être poursuivi lors des activités périscolaires et approfondi pendant les activités extrascolaires.*
- Formation continue des personnels : Offrir des formations continues aux enseignants et aux animateurs pour qu'ils puissent mieux comprendre et gérer la continuité éducative.
 - o *Exemple : Formations sur des méthodes pédagogiques communes et des techniques de gestion de groupe.*

- Participation des familles : Impliquer les parents en les informant régulièrement des activités et des projets en cours, et en les invitant à participer à certaines activités et événements.
- Utilisation des outils numériques : Mettre en place des plateformes numériques où les différents acteurs éducatifs peuvent partager des informations et des ressources.



2. Inclusion des enfants avec des besoins éducatifs particuliers

Améliorer l'intégration et le soutien des enfants en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques.

Stratégies concrètes :

- Plans d'accompagnement personnalisés (PAP) : Élaborer des plans individualisés pour chaque enfant ayant des besoins spécifiques en collaboration avec les familles et les professionnels de santé.
- Formation des enseignants et du personnel éducatif : Proposer des formations spécifiques pour aider les enseignants et les animateurs à mieux comprendre et répondre aux besoins des enfants avec des besoins éducatifs particuliers.
 - o *Exemple : Techniques pédagogiques adaptées et stratégies de gestion de classe inclusives.*
- Soutien par des professionnels spécialisés : Intégrer des professionnels comme des psychologues, des orthophonistes, des ergothérapeutes et des assistants d'éducation spécialisés dans les équipes éducatives.
- Adaptation des environnements d'apprentissage : Modifier les salles de classe et les espaces scolaires pour qu'ils soient accessibles à tous les enfants, y compris ceux en situation de handicap.
 - o *Exemple : Rampes, équipements spécialisés et outils technologiques adaptés.*
- Sensibilisation et inclusion sociale : Organiser des activités de sensibilisation pour tous les élèves afin de promouvoir l'acceptation et l'inclusion des enfants avec des besoins particuliers.
 - o *Exemple : Ateliers, jeux coopératifs et projets de classe.*

3. Promotion de la santé et du bien-être

Mettre en place des initiatives pour améliorer la santé physique et mentale des enfants, incluant des programmes de sensibilisation à une alimentation saine et à l'activité physique.

Stratégies concrètes :

- **Programmes d'éducation à la santé** : Intégrer des cours d'hygiène et de santé dans le programme d'activités.
 - *Exemple : Sensibilisation à l'hygiène corporelle, bucco-dentaire et mentale.*
- **Activités physiques régulières** : Organiser des séances d'activité physique quotidiennes ou hebdomadaires adaptées à tous les niveaux.
 - *Exemple : Sports, jeux de plein air, danse, yoga.*
- **Sensibilisation à une alimentation saine** : Mettre en place des ateliers de cuisine, des jardins pédagogiques et des programmes de petit-déjeuner équilibré.
 - *Exemple : Préparation de repas et/ou goûters sains.*



4. Approches éducatives bienveillantes

Mettre l'accent sur le respect, l'empathie et l'encouragement.

Stratégies concrètes :



- Prioriser la communication : Parler avec bienveillance pour aider l'enfant à comprendre ses erreurs.
 - Exemple : Expliquer calmement pourquoi un comportement est inapproprié et proposer des alternatives.
- Exprimer et accueillir les émotions : Encourager les enfants à exprimer leurs émotions et les aider à les gérer.
 - Exemple : Discussions sur ce qu'ils ressentent et pourquoi, techniques pour apaiser les émotions fortes.
- Faire confiance à l'enfant : Valoriser l'enfant et lui faire confiance pour qu'il prenne des initiatives.
 - Exemple : Expliquer les risques et rester à proximité pour le soutenir.
- Identifier les besoins de l'enfant : Comprendre que derrière chaque comportement se cache un besoin.
- Imposer un cadre clair : Poser des limites de manière bienveillante et les expliquer clairement.
- Faire preuve de tolérance envers soi-même : Les animateurs doivent aussi être bienveillants envers eux-mêmes.

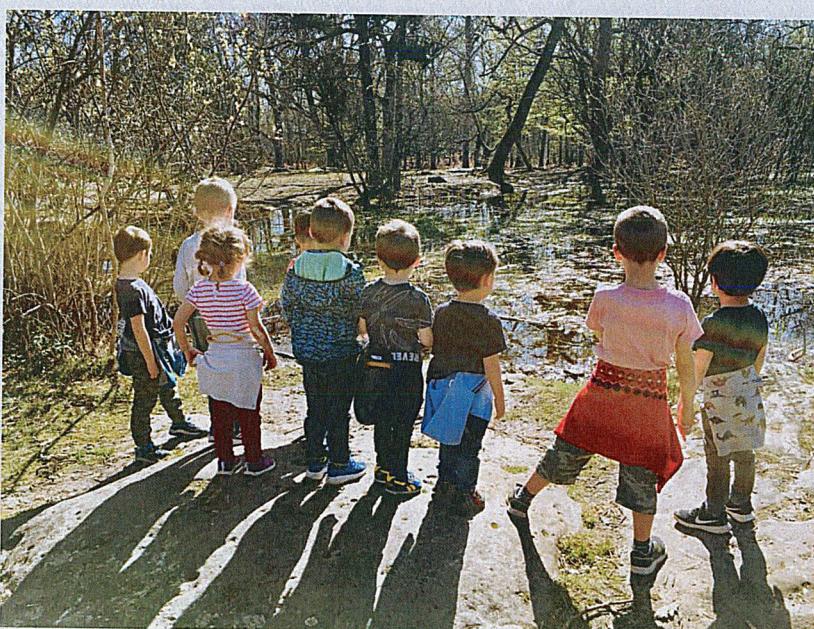
5. Égalité et réussite éducative

Favoriser l'égalité des chances et la réussite scolaire pour tous les enfants, indépendamment de leur origine sociale ou géographique.

Initiatives concrètes :

- Soutien scolaire personnalisé : Offrir des séances de soutien scolaire adaptées aux besoins individuels des élèves, en dehors des heures de classe.
 - Exemple : *Étude dirigée, colos apprenantes des séjours conciliant aventure collective, découvertes d'activités de pleine nature et apprentissage dans des domaines variés et dans un environnement qui rompt avec le quotidien.*
- Accès à la culture et au sport via les activités extrascolaires : Faciliter l'accès des enfants à des activités culturelles et sportives qui contribuent à leur épanouissement personnel et à leur réussite scolaire.
- Réduire les barrières économiques : Proposer des tarifs au prorata des revenus.

Ces initiatives visent à créer un environnement éducatif équitable où chaque enfant a la possibilité de réussir, indépendamment de son origine sociale ou géographique.



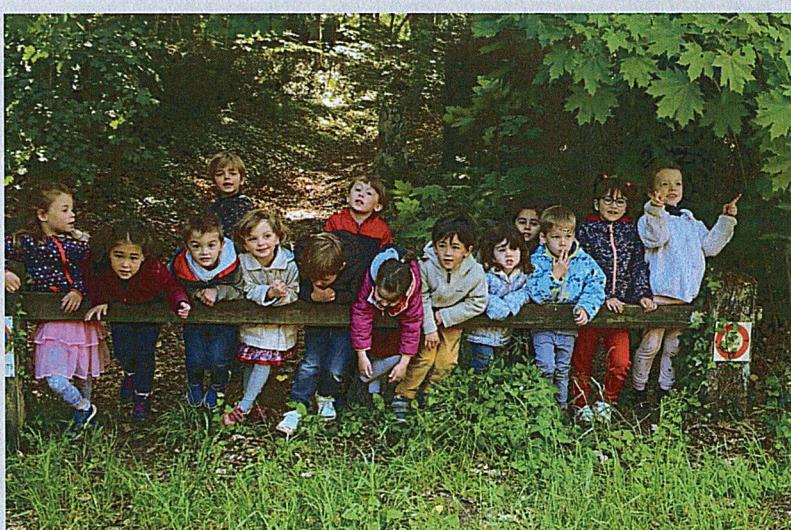
6. Sensibilisation à l'environnement

Encourager les pratiques écoresponsables, comme le tri des déchets, le recyclage et la réduction du gaspillage alimentaire.

Initiatives concrètes :

- Ateliers pratiques : Organiser des ateliers où les enfants apprennent à trier les déchets, à recycler correctement et à réduire le gaspillage alimentaire.
- Campagnes de communication : Utiliser des affiches pour diffuser des messages sur l'importance du tri des déchets et du recyclage. Des campagnes visuelles et des infographies peuvent aider à rendre les informations plus accessibles et mémorables.
- Concours et défis : Mettre en place des concours de recyclage ou des défis zéro déchet pour motiver les enfants à adopter des comportements écoresponsables.
- Stations de tri visibles : Installer des poubelles de tri bien identifiées. Cela facilite le tri des déchets et encourage les bonnes pratiques au quotidien.
- Éducation et sensibilisation : Collaborer avec des associations spécialisées dans le recyclage pour organiser des événements.
 - o Exemple : Nettoyage de quartier.

Ces initiatives visent à créer une culture de responsabilité environnementale et à encourager des comportements durables.



27

7. Développer la citoyenneté

Former des citoyens engagés et responsables.

Initiatives concrètes :

- Participation à la vie scolaire : Impliquer les élèves dans les instances de décision de l'établissement. Cela leur donne l'opportunité de s'exprimer et de prendre des responsabilités.
 - Exemple : *Commission menu.*
- Éducation aux médias et à l'information (EMI) : Enseigner aux enfants à déchiffrer l'information, à développer leur esprit critique et à se forger une opinion éclairée. Cela est crucial pour exercer une citoyenneté active et responsable dans une démocratie.
- Ateliers débats et philosophiques : Organiser des ateliers où les enfants peuvent discuter de sujets d'actualité, de questions éthiques et de valeurs citoyennes. Ces discussions favorisent le développement de compétences argumentatives et de réflexion critique.
- Engagement communautaire : Encourager les enfants à s'engager dans des activités communautaires. Cela renforce leur sentiment d'appartenance et leur responsabilité envers la société.

Ces initiatives visent à créer un environnement éducatif inclusif et démocratique où chaque enfant peut développer ses compétences citoyennes et s'engager activement dans la société.

Enfin, l'ensemble de ces axes visent à créer un environnement éducatif plus harmonieux et à maximiser les bénéfices pour les enfants.

Bourron-Marlotte le, 11 décembre 2024

Vitor VALENTE
Maire,



Bilan du Projet Éducatif Territorial (PEdT) dans le cadre du Plan Mercredi

1. Introduction

La commune a souhaité marquer sa volonté de poursuivre son engagement à donner, au temps libre, toute sa dimension éducative. À travers le PEDT, elle a voulu formaliser son engagement à organiser et assurer l'articulation de ses interventions sur l'ensemble des temps de vie des enfants, dans un souci de continuité éducative. Les temps périscolaires - comme le mercredi - s'inscrivent dans le prolongement direct du temps scolaire. Les projets développés sur ces temps, et les activités qui en découlent, ont pour objectif de nourrir et enrichir les apprentissages des enfants en termes de connaissances, de compétences et de valeurs.

Les partenaires identifiés :

- Institutionnels : La Commune, la CAPF, le Conseil Départemental, l'État, la CAF, l'Éducation Nationale, le Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports (SDJES)
- Associatifs : L'ensemble des associations culturelles et sportives de la Commune
- Autres : Les représentants des parents d'élèves délégués, l'association des parents d'élèves « Les Petits Cartables », les équipes éducatives des écoles primaires, la maison de retraite, l'IME, les familles ressources de par leurs compétences professionnelles, les artisans, les commerçants locaux

2. Bilan des Activités

Description des activités :

- **Ateliers multisports chaque mercredi :**
 - o Élaborés par l'éducatrice sportive de la commune, assistée dans la mise en œuvre et l'encadrement par un animateur de l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs.
 - o Ouverts aux enfants du groupe élémentaire inscrits à l'accueil de loisirs les mercredis toute la journée et à ceux qui le souhaitent en s'inscrivant à l'accueil de loisirs uniquement les mercredis après-midi.
- **Ateliers lecture chaque mercredi :**
 - o Temps de lecture autonome pour les plus grands. Temps de lecture offerte pour les plus petits.
 - o Chacun a la possibilité de lire un livre ou d'entendre une histoire de la bibliothèque de l'accueil de loisirs. Celle-ci se renouvelle régulièrement grâce à l'emprunt d'ouvrages à la bibliothèque municipale, qui promeut la présence du livre dans tous les milieux et vers tous les publics.

3. Impact Éducatif

Développement des compétences :

- **Compétences Sociales :**
 - **Travail d'équipe** : Les jeux sportifs collectifs, encouragent la coopération et la collaboration entre les enfants, renforçant ainsi leurs compétences en communication et en résolution de conflits.
 - **Respect et tolérance** : Les enfants apprennent à respecter les différences et à développer une attitude inclusive envers leurs camarades.
- **Compétences Cognitives :**
 - **Stimulation intellectuelle** : Les stratégies de jeux stimulent la capacité des enfants à résoudre des problèmes et à penser de manière analytique.
- **Compétences Physiques :**
 - **Développement moteur** : Les activités sportives contribuent au développement de la motricité fine et globale des enfants, améliorant leur coordination et leur agilité.
 - **Santé et bien-être** : La pratique régulière d'activités physiques aide à maintenir une bonne condition physique, favorise la santé mentale et inculque des habitudes de vie saines.
- **Amélioration de la compréhension écrite** : Lire régulièrement aide à développer des compétences en compréhension de texte, en enrichissant le vocabulaire et en améliorant la capacité à analyser et interpréter les informations.
- **Renforcement des compétences linguistiques** : La lecture régulière améliore la grammaire, l'orthographe et la syntaxe, ce qui est bénéfique pour l'expression écrite et orale.
- **Stimulation de l'imagination et de la créativité** : Les histoires et les personnages inspirent les lecteurs à imaginer des mondes nouveaux et à développer leur propre créativité.

4. Points Forts et Faiblesses

Réussites :

• Développement Physique :

- **Amélioration de la condition physique** : Les enfants engagés dans des programmes multisports améliorent significativement leur condition physique et leur coordination.
- **Prévention des blessures** : La diversité des activités permet de développer une variété de compétences motrices et de renforcer les muscles, réduisant ainsi le risque de blessures fréquentes dans les sports uniques.

• Développement Social et Émotionnel :

- **Travail en équipe** : Les activités en groupe apprennent aux enfants à travailler ensemble, à partager et à communiquer, renforçant ainsi leurs compétences sociales.
- **Confiance en soi** : En maîtrisant de nouvelles compétences sportives, les enfants acquièrent de la confiance en eux, ce qui les aide à relever des défis dans d'autres domaines de leur vie.
- **Engagement et Motivation** : Les programmes multisports sont conçus pour être ludiques et variés, ce qui maintient l'intérêt et la motivation des enfants à long terme. Nous avons pu accueillir des enfants jusqu'à 11 ans.
- **Fréquentation** : L'Accueil de Loisirs a doublé ses effectifs les après-midis pour atteindre un taux de fréquentation maximum.
- **Épanouissement** : Les enfants ont exprimé une satisfaction générale vis-à-vis des activités proposées.
Ces aspects montrent que les activités multisports ne se contentent pas de développer les compétences physiques des enfants, mais contribuent également à leur épanouissement global, tant sur le plan cognitif que social et émotionnel.

- **Amélioration des compétences linguistiques** : Les enfants montrent souvent une amélioration notable de leur vocabulaire, de leur grammaire et de leur compréhension écrite grâce à une exposition régulière à des textes variés.
- **Renforcement des compétences sociales** : Écouter ou lire une histoire favorise l'écoute ou la lecture active et le respect des bonnes conditions pour le faire (*dans le calme et le silence*), renforçant ainsi les compétences sociales.

Difficultés rencontrées :

- **Manque de ressources** : Les équipements sportifs et les installations ont pu parfois être insuffisants ou inadaptés, limitant ainsi les activités proposées.
- **Capacité d'accueil saturée** : Nous avons été confrontés à ne plus être en capacité de répondre aux besoins des familles en termes de capacité d'accueil. Plus de place.
- **Manque de motivation** : Certains enfants peuvent avoir du mal à trouver la motivation pour lire, surtout s'ils ne sont pas déjà des lecteurs assidus.
- **Diversité des intérêts** : Il peut être difficile de choisir des livres qui plaisent à tous les participants, étant donné la diversité des goûts et des intérêts.
- **Temps limité** : Les enfants peuvent avoir des difficultés pour lire, ce qui limite le temps consacré à la lecture et ils n'ont pas le temps de lire un roman.
- **Engagement à long terme** : Maintenir l'intérêt et l'engagement des participants sur le long terme peut être un défi, surtout si le projet s'étend sur plusieurs mois.

5. Perspectives et Recommandations

Améliorations :

- Renforcement des ressources :
 - Équipements : Investir dans des équipements sportifs de qualité et adaptés à toutes les activités proposées.
⇒ *À partir de 2025, deux terrains de basket 3 X 3*
 - Installations : Améliorer les infrastructures existantes et s'assurer qu'elles sont sécurisées et accessibles.
- Diversification des activités :
 - Innovation : Introduire de nouvelles disciplines sportives pour maintenir l'intérêt et l'engagement des participants.
- Motivation :
 - Organiser des concours de lecture avec des récompenses pour encourager la participation.
 - Proposer des activités interactives et ludiques autour des livres pour rendre la lecture plus attrayante.
- Adaptation aux niveaux de compétence :
 - Identifier les lectures par niveau pour que chacun puisse progresser à son rythme.
- Engagement à long terme :
 - Organiser des événements spéciaux, comme des rencontres avec des auteurs.
 - Proposer une variété de genres et de sujets pour maintenir l'intérêt des participants et élargir leurs horizons.
- Intégrer des activités interactives :
 - Organiser des débats, des jeux littéraires et des ateliers d'écriture pour rendre le projet plus dynamique et engageant.

Nouveaux objectifs

- **Développement de partenariats :**
 - **Objectif** : Établir des partenariats avec des clubs sportifs locaux et des entreprises pour obtenir des ressources supplémentaires.
 - **Stratégie** : Identifier et contacter des partenaires potentiels, et proposer des collaborations bénéfiques pour toutes les parties.
- **Créer un environnement motivant** : Décorer l'espace de lecture, organiser des concours de lecture et offrir des récompenses pour motiver les participants.
- **Diversifier les activités** : Proposer des activités complémentaires comme des jeux littéraires et des ateliers créatifs.
Ces pistes d'amélioration et ces nouveaux objectifs peuvent aider à renforcer l'impact et la qualité des ateliers du Mercredi.

Devant une telle longévité de service et face à une fréquentation toujours plus dense des services extrascolaires et périscolaires, les élus souhaitent aujourd'hui aller encore plus loin et travaillent sur la construction d'un établissement répondant à l'espace qu'il suscite.

Les objectifs de ce projet incluent :

Offrir plus d'espace : Pour accueillir un plus grand nombre d'enfants dans des conditions optimales.

Améliorer les infrastructures : Fournir des installations modernes et adaptées aux besoins des enfants en utilisant des matériaux biosourcés pour servir d'exemple éducatif pour les jeunes, les sensibilisant à l'importance de l'écologie et du développement durable.

Ces initiatives visent à créer un environnement sécurisé et stimulant où les enfants pourront s'épanouir pleinement auprès d'une équipe d'animation dynamique, compétente et diplômée.

6. Conclusion Plan Éducatif De Territoire (PEdT) - Plan Mercredi

Résumé des points clés du bilan :

- **Objectifs atteints** : Le PEdT a réussi à atteindre ses objectifs principaux, notamment l'amélioration de la qualité des activités périscolaires et l'augmentation de la participation des enfants.
- **Partenariats renforcés** : La collaboration entre les écoles, les associations locales et les collectivités a été renforcée, permettant une meilleure coordination des activités.
- **Impact positif sur les enfants** : Les activités proposées ont eu un impact positif sur le développement des compétences sociales et éducatives des enfants.
- **Retour des parents** : Les parents ont exprimé une grande satisfaction quant à l'organisation et la diversité des activités offertes.
- **Défis rencontrés** : Quelques défis ont été identifiés, notamment en termes de logistique et de ressources, mais des solutions sont en cours d'élaboration.

Remerciements :

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les partenaires et participants pour leur engagement et leur contribution précieuse. Cela est essentiel au succès de ce projet et a permis d'offrir aux enfants des expériences enrichissantes et mémorables.

Merci à tous pour votre soutien continu et votre collaboration.

Bourron-Marlotte le, 11 décembre 2024



Vitor VALENTE
Maire,